Féminisme et municipales (p. 5)

COMMUNISTES

Gilets jaunes, un an déjà (p. 4)

Les revendications du MJCF face à la précarité étudiante (p. 8)

Vidéos

Retour en 20 vidéos sur l'Université d'été 2019

L'AIR DU TEMPS

La diagonale des ripoux

Le pays pense à la retraite, la droite pense à Carlos Ghosn. Avec la bénédiction de Macron, en effet, la droite se met en ordre de marche pour sauver le soldat Ghosn. Sarkozy a discrètement rendu visite, à Tokyo, le 21 octobre, au bonhomme, qui est en liberté sous caution contre 12,5 millions d'euros, une bagatelle. Il a fait part au premier ministre de « l'incompréhension » de la France… Dans la foulée, tout le gratin de LR et de l'UDI a signé un appel dans *le JDD* pour demander le retour du cador (sans un mot sur la corruption et les délits financiers dont le premier patron de France se serait rendu coupable). Pas étonnant si, selon le baromètre IFOP/JDD de cette semaine, les sondés répètent (dixit Frédéric Dabi de l'IFOP) : « Macron favorise les riches ». ✪

Gérard Streiff

CM 13/11/2019

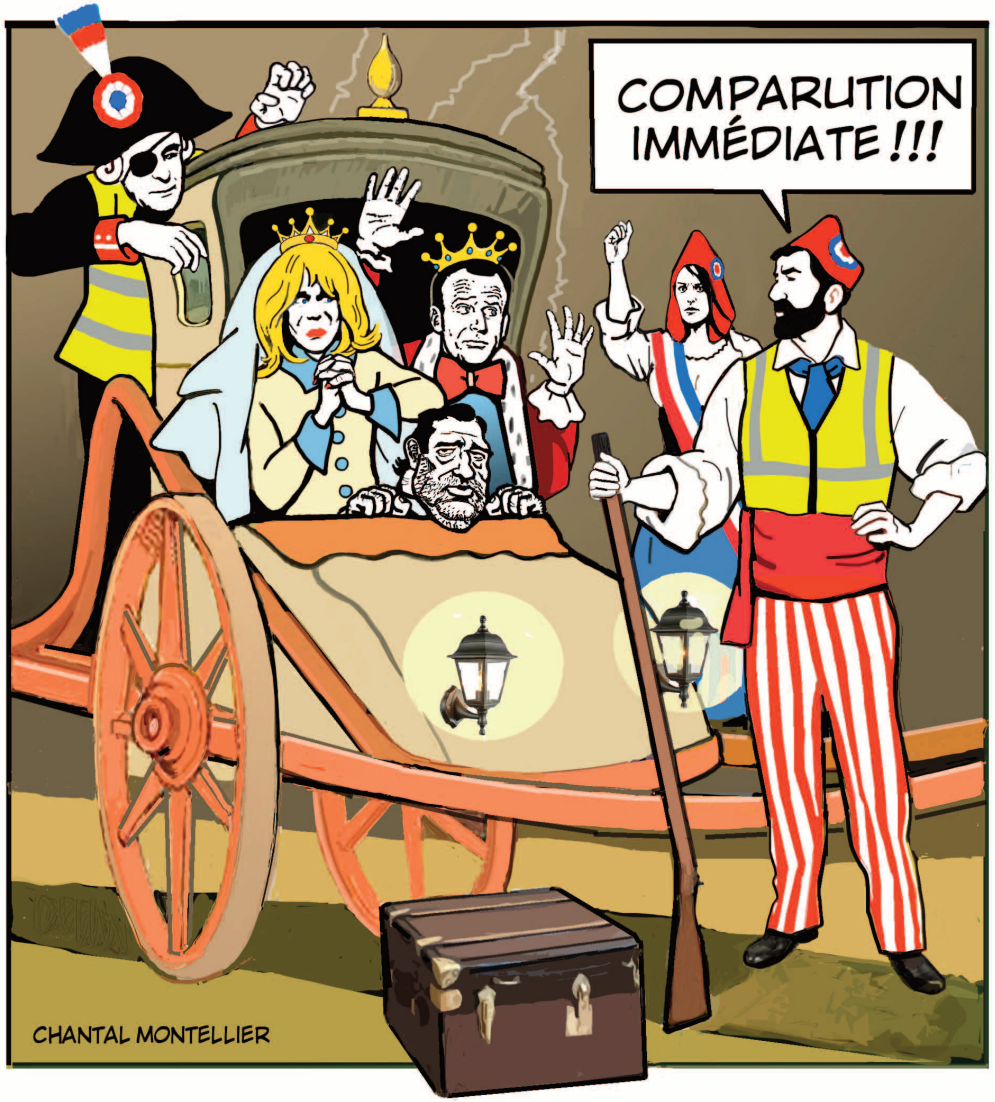

AGENDA MILITANT

• Exposition Trésor de banlieues à voir. Possible d'organiser des visites guidées jusqu'au 30 novembre 2019, halle des Grésillons, Gennevilliers (92) (**https ://tresorsdebanlieues.com/exposition/**)

• Tous les mardis c'est l'Université permanente. Programme sur @universitepermanente

20 novembre : 30e anniversaire de la Convention internationale pour les droits de l'enfant

20 novembre : ADP au marché de Villeneuve-de-Berg (07)

20 novembre 10 h 30 : Rassemblement Non à la fermeture de la CPAM de Dives-sur-Mer (14)

20 novembre 14 h : Permanence ADP en mairie de Puisserguier (34)

20 novembre 16 h : ADP, on clique rue Paul-Doumer, FNAC, Caen (14)

20 novembre 16 h 30 : Niche parlementaire du groupe CRCE sur les droits de l'enfant

20 novembre 17 h : ADP, point fixe rue des Creuses, Saint-Étienne (42)

20 novembre 17 h-19 h : Collectif ADP, place Courtois, métro Lumière, Lyon (69)

20 novembre 19 h : Le logement devient un luxe. Faisons-en un droit ! 10 avenue de la Résistance, Montreuil (93)

20 nov-18 déc : Bus ADP 94 dans les villes du Val-de-Marne

21 novembre 12 h-16 h : On clique pour ADP aux universités de Saint-Denis et de Villetaneuse, UEC/PCF (93)

21 novembre 18 h 30 : Vernissage de l'expo Nous, au 21 rue Jean-Jaurès, Villejuif (94)

21 novembre 19 h : Table ronde ; sortir de l'usage de la voiture à Strasbourg, 18 rue de la Division-Leclerc (67)

21 novembre 19 h : Rencontre publique, "Le logement, un droit humain fondamental", 198 avenue du Taillan-Médoc, Eysines (33)

21 novembre 19 h 30 : Amérique latine : la force des peuples, place des Grès, Paris 20e

22 novembre 9 h 30-13 h : Colloque : du sexisme ordinaire aux féminicides, avec Laurence Cohen, sénatrice. Inscription nominative obligatoire par mail à s.hocini@clb.senat.fr

22 novembre : ADP thon, Trélissac (24)

22 novembre 17 h : On clique pour ADP, devant le centre Saint-Jacques, Metz (57)

22 novembre 18 h 30 : Lézan-Huma, soirée de remerciements au Cercle de l'Avenir, Nîmes (30)

22 novembre 19 h : Inauguration du local de campagne, 42 bd Jules-Guesde, Saint-Denis (93)

22 novembre 20 h 30 : Projection-débat "On va tout péter", cinéma le Rio-Borvo, Bourbon-Lancy (03)

23-24 novembre : Conseil national

23 novembre : Manifestations contre les violences faites aux femmes

23 novembre 9 h : ADP, on clique, parvis de la mairie, Cahors (46)

23 novembre 9 h 30 : Référendum ADP en un clic, place de l'Horloge, Nîmes (30)

23 novembre 10 h-12 h : Renforcer l'égalité et la justice sociale, école Firmin-Gémier, Aubervilliers (93)

23 novembre 10 h : On clique pour ADP sur le marché, Chalons-en-Champagne (51)

23 novembre 10 h-17 h : Votation citoyenne, salle Taberich (Théâtre de la Mer), Sète (34)

23 novembre 14 h-17h : Contre les violences faites aux femmes, projection-débat « 3 000 Nuits », de Mai Masri, salle de la Libération, Montataire (60)

23 novembre 9 h : Stand ADP marché de Chalons en Champagne (51)

23 novembre 9 h-12 h 30 : Stand ADP marché de Bischwiller (67)

23 novembre 10 h 30 : ADP référendum, place de l'Hôtel de Ville, Paris 15e

23 novembre 14 h 30-17 h : ADP-thon place de Beaune, Chalon-sur-Saône (71)

23 novembre 16 h : Le Rif en lutte : situation politique et sociale du Maroc, 1 bd Gérard-Philipe, Martigues (13)

23 novembre 18 h : Permanence ADP, 19 rue de l'Hôtel de Ville, Arles (13)

24 novembre 10 h : ADP, on clique, Marché de Choisy (94)

24 novembre 9 h 30-13 h : Caravane ADP92 tour, quartier Nord, Boulogne (92)

24 novembre 10 h 30 : Rassemblement pour l'élimination des violences conjugales et des féminicides, devant le Théâtre 71, Malakoff (92)

25 novembre : Journée d'actions contre les violences faites aux femmes

25 novembre 13 h : Solidarité avec Sofiane (lycéen d'Ivry), Tribunal de Créteil (94)

25 novembre 14h- 19h : Permanence ADP, 150 rue de Paris, Angoulême (61)

26 novembre 18 h 30 : Mardi de l'éducation populaire, Saskia Hellmund, 2 Petite-Rue-de-Callac, Morlaix (29)

26 novembre 19 h : Une nouvelle page, 3 place du Général-Leclerc, Levallois (92)

26 novembre 19 h 30 : Les ateliers du projet : l'écologie, 20 rue Carpeaux, Vitry-sur-Seine (94)

27 novembre 12 h : ADP, université Jean-Jaurès, Toulouse

28-29 novembre 20 h : Théâtre **« Dix-sept ans », une adaptation originale du roman-témoignage de Colombe Schneck sur l'avortement dans les années 80, espace Niemeyer, 2 place du Colonel-Fabien, Paris 19e**

28 novembre 11 h : Conférence de presse unitaire pour ADP (Paris)

28 novembre 18 h : "Une bonne retraite en bonne santé : l'exigence", avec Hubert Wulfranc, 42 rue des Coquelicots, Saint-Étienne-du-Rouvray (76)

Pour connaître davantage d'initiatives, consulter le site www.PCF.fr
http://www.pcf.fr/actions

Vous pouvez nous communiquer vos initiatives à venir par courriel à communistes@pcf.fr

Retour en 20 vidéos sur l'Université d'été

Mille participants, 3 jours de débats, d'échanges et de savoirs, l'édition 2019 de l'université d'été du PCF à Aix-en-Provence a été un grand cru. Pour la revivre, les principaux exposés, temps forts et débats sont désormais disponibles en vidéo.

Un an après l'irruption des « Gilets jaunes »…

Le 17 novembre 2018 aura ouvert un nouveau moment politique en France. Par sa longévité inédite dans l'histoire des colères populaires, comme à travers la sympathie dont l'opinion continue aujourd'hui encore à le créditer, il traduit la rupture d'une large majorité de notre peuple avec le macronisme. En ce sens, il aura pris place dans la longue suite de luttes qui se seront opposées à une politique tout entière tournée vers les « premiers de cordée » depuis le début du quinquennat, de celle des cheminots contre la privatisation du rail français à celle des personnels de la santé, en passant par celles des agents du service public, des travailleurs en butte aux fermetures d'entreprises, ou d'une jeunesse prenant conscience que la justice climatique n'est pas dissociable de la justice sociale.

Révélateur de l'imbrication des fractures sociales et territoriales avec une crise démocratique amenant une majorité de Français à ne plus s'estimer représentés, ce mouvement aura vu des centaines de milliers d'hommes et de femmes redécouvrir l'action collective. Salariés le plus souvent privés de droits dans leurs petites entreprises, retraités guettés par la misère, ou encore femmes en butte à la précarité du quotidien, ils et elles se seront dressés contre les fins de mois impossibles à boucler, leur relégation dans des

territoires péri-urbains où ils seront devenus les « invisibles » de la République, la casse des services publics autant que la désertification médicale ou le déchirement du tissu industriel de la nation. Se revêtant du gilet fluorescent pour redevenir visibles, s'appropriant les ronds-points comme lieux d'une nouvelle socialisation, et convergeant chaque samedi vers des métropoles concentrant les richesses, ils auront tout à la fois revendiqué un autre avenir, la dignité et la restauration d'une souveraineté populaire de plus en plus privée de substance sous la V° République et dans le contexte de la globalisation capitaliste.

Ce qui explique la dynamique de ce soulèvement du mal-vivre. Parti du refus d'une écotaxe pénalisant celles et ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer autrement qu'en automobile, il aura très vite replacé « la question sociale au centre du jeu politique », pour reprendre les termes de l'historien Gérard Noiriel. Certes, en un an, le mouvement aura beaucoup perdu de son élan initial. Au-delà de l'utilisation novatrice des « réseaux sociaux », il ne sera parvenu ni à se structurer, ni à surmonter vraiment son hétérogénéité, ni à trouver le chemin d'une convergence avec le reste du salariat ou encore avec les quartiers populaires. Les réflexes antisyndicaux, imprégnant une partie de ses rangs et faisant écho à la méfiance d'une partie du mouvement ouvrier à son endroit, auront hypothéqué les clarifications en son sein, sur la stratégie autant que sur les objectifs à mettre en avant. De sorte qu'il se sera vite retrouvé pris en tenailles entre l'escalade répressive d'un pouvoir prêt à tout pour criminaliser l'action sociale et les groupes violents venant parasiter sa recherche d'une perspective à la hauteur des enjeux qu'il a révélés.

Reste que, portant la peur dans le camp d'une classe dirigeante redécouvrant avec stupeur la lutte des classes, les « Gilets jaunes » auront fait la démonstration, devant le pays, qu'il était possible d'arracher des victoires. Que tout reste à faire, que les 17 milliards d'euros concédés en catastrophe par Monsieur Macron aient principalement permis à ce dernier de « s'acheter du temps pour préserver les fondamentaux de sa politique économique », comme vient de le reconnaître l'édition des 15 et 16 novembre des *Échos*, cela n'est pas contestable. Mais, au terme d'années d'échecs et de reculs infligés au mouvement social, lesquels ne sont pas sans expliquer les contradictions et fragilités d'une irruption populaire à l'origine et aux formes inattendues, nous avons une vision plus claire des défis à relever.

Faire converger les luttes, travailler à dégager les objectifs à même de rassembler un salariat désormais largement majoritaire dans la population active, impliquer au-delà toutes les forces sociales ayant le même intérêt à se libérer de la domination du capital, construire l'unité la plus large, commencer à dessiner la réponse politique qui manque cruellement à une colère sociale grandissante : voilà notre feuille de route. La bataille des retraites, qui concerne le salariat dans son ensemble et qui place la société devant une véritable question de civilisation, peut et doit le permettre. Et la journée intersyndicale du 5 décembre, à laquelle a appelé la dernière assemblée des « Gilets jaunes », en sera d'évidence un temps fort. ✪

Christian Picquet
membre du CEN

Pour une campagne féministe du PCF aux élections municipales 2020

Le simulacre de Grenelle contre les violences se termine sans aucun budget supplémentaire à ce jour et sans association des élu.e.s locaux et de bien d'autres actrices et acteurs essentiels. Dans le même temps, la question des violences faites aux femmes, depuis #Metoo en 2017, donc depuis 2 ans, continue de secouer la France et le monde comme une évolution de la société indéniable, malgré la force des réactionnaires.

C'est dans ce contexte que **nous devrions placer les communes en première ligne de la lutte pour les droits des femmes**, pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences faites aux femmes, singulièrement contre les féminicides. Les services publics formés et dotés, aux côtés des associations, sont la meilleure des protections pour les femmes.

Concernant les violences sexuelles et sexistes au sein des institutions étatiques et locales, une tribune pour un #Metoo des territoires a été signée par une centaine de personnalités dont de nombreuses communistes. Aujourd'hui encore la peur du licenciement est un frein à la dénonciation, et des représailles comme à Saint-Nazaire existent, empêchant la liberté de parole des victimes.

Aujourd'hui encore la place des femmes dans les institutions, à égalité avec les hommes, n'est pas un acquis malgré la loi sur la parité : il nous faut agir pour la parité et contre les freins au sein des instances communautaires, notamment au sein des exécutifs intercommunaux.

Quelques chiffres clés :

Un communiqué de février 2019 du Haut Conseil à l'égalité (HCÉ) montre que seul 1/3 des femmes siègent dans les conseils intercommunaux, un peu plus d'un tiers aux conseils des communes et 20% au sein des exécutifs d'interco. Le HCE réclame la parité pour les fonctions de maire et premier adjoint :

• En octobre 2017, suite aux élections sénatoriales, le Sénat est composé de 31,6% de sénatrices (110 sur 348), contre 25% en 2014 (87 sur 348) et 22,1% en 2011 (77 sur 348).

• À l'Assemblée nationale, elles représentent 38,7% (224/577). En 2015, suite aux élections régionales, les femmes composaient 47,9 % des conseils et 48,4% des vice-présidences, pour lesquels existent des contraintes paritaires strictes. Par contre, elles composent 16,7% des présidences des Conseils régionaux, pour lesquelles ne s'applique aucune contrainte paritaire.

• Départementales : 50% des conseils, et 48,4% des vice-présidences,

9,9% des présidences des conseils départementaux pour lesquelles ne s'applique aucune contrainte paritaire.

• Fin 2015, dans la Fonction publique territoriale, concernant les responsabilités administratives, les femmes représentent 61,3%

En 2019, on dénombrait seulement 16,9% de femmes maires (dont 6 seulement à la tête de grandes villes de plus de 100 000 hab - comme Paris, Lille, Nantes, Amiens...) et en 2014 seuls 17,1% des têtes de liste étaient des femmes.

Alors que proposons-nous avec la commission féministe du PCF ?

Déjà de créer partout une délégation d'ajoint.e aux droits des femmes avec personnels et budget, tout en visant un travail intégré aux autres délégations, de genrer les budgets municipaux, enfin de mettre en place une politique budgétaire d'éga-conditionnalité dans l'attribution aux subventions.

Ainsi nous formulons 30 propositions pour les élections municipales pour agir dans les communes, notamment :

Pour l'Éducation à l'égalité : Avec la formation des professionnel.le.s des crèches (tous ceux en contact avec les enfants) pour l'éducation à l'égalité filles/garçons. À l'horizon 2026, répondre massivement aux demandes de places en crèches (de différents types) pour un vrai service public incontournable. Former les animateurs/trices du péri-scolaire et tous les personnels en contact avec les enfants à l'égalité filles/garçons, réaménager les cours d'école sous un prisme genré, enlever les terrains de foot, rendre les sols perméables (éco-responsable) et réaménager les cours avec des jardins, des jeux mixtes ...

Pour l'Emploi/Insertion : Travailler en interne des collectivités à la déprécarisation des métiers féminisés, organiser la mixité des métiers. Mettre en place des dispositifs internes de lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel au travail, tolérance zéro. Remplacer les congés maternité, susciter la prise des congés paternité. Prioriser l'insertion pour les familles monoparentales (85 % de femmes seules avec enfants et la moitié sous le seuil de pauvreté).

Pour le Partage de l'espace public : Avec des arrêts du bus, transport public à la demande, revoir les éclairages pour lever le sentiment d'insécurité, avec des éclairages éco-responsables qui s'allument au passage des piétons, lutter contre les publicités sexistes en intervenant par des clauses dans les marchés. Donner des noms de femmes dans l'espace public et de féministes particulièrement (matrimoine).

Contre les Violences faites aux femmes : Avec un soutien financier renforcé aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes, mener des campagnes grand public de sensibilisation, organiser un réseau de professionnels. Organiser un lieu unique « cité de l'égalité ou des droits des femmes », d'accueil Violences Sexistes Sexuelles et Violences Faites aux Femmes conjugales mais également pour les enfants co-victimes en lien avec lieux de santé, plateau de professionnels sociaux et en lien avec la police/gendarmerie/procureur ; réserver des logements sociaux aux femmes victimes de violences dont certains pour les agent.e.s de la collectivité.

Et pour la **Santé des femmes et la prévention** avec un soutien aux maternités de proximité, aide à la parentalité dans le retour à la maison après l'accouchement. Permettre aussi le choix et l'accès aux 3 méthodes d'IVG aux femmes qui le souhaitent et dans les modalités qui leurs conviennent. Pour la prévention MST/IST mais aussi formation au « consentement ». Pour la formation et sensibilisation du grand public sur les maladies et symptômes spécifiques des femmes (endométriose/cancer du sein...) et pour lutter contre les précarités menstruelles, collecter des boîtes à dons pour femmes précaires et à la rue. Organiser la prévention et discussions sur le tabou des règles auprès des jeunes collégien.ne.s, garçons et filles. ✪

Hélène Bidard
menbre du CEN du PCF

20 novembre 1989–20 novembre 2019

La Convention internationale des droits de l'enfant a trente ans

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est adoptée à l'unanimité par l'ONU, ratifiée par tous les pays… sauf par les États-Unis ! À Genève, le Comité des droits de l'enfant est habilité à recevoir les plaintes, il ne s'agit cependant que d'un protocole facultatif.

Tous les cinq ans, les pays qui ont ratifié la CIDE doivent remettre un rapport d'activité à Genève ; sont également remis, souvent par des ONG, des contre-rapports pointant les manquements au respect des droits des enfants. Le Comité émet alors des « recommandations », il ne peut pas « sanctionner ». Est-ce à dire que la Convention ne sert à rien ?

Chacun appréciera. Cependant la Convention existe et permet aussi de dialoguer, de définir, de faire connaître et de promouvoir les droits des enfants.

Des avancées sont incontestables : ainsi les décès d'enfants de moins de cinq ans ont-ils baissé de 50 % et la proportion d'enfants sous-alimentés presque diminuée de moitié. Certes cela reste insuffisant…, alors à chacun également de s'engager pour faire progresser le dispositif, pour le faire connaître d'abord !

La CIDE, ce sont 41 articles qui définissent pour tous les enfants du monde les droits à la santé, l'éducation, à un niveau de vie suffisant, à être protégés en cas de conflit, à un cadre de vie sécurisé …

En France, parmi « les enfants », combien comptons-nous d'enfants déracinés, migrants, vivants dans des hôtels, parfois en centres de détention…, d'enfants mal nourris, de mineurs isolés, exploités, violentés ? Combien de refus de scolarisation pour des 16-18 ans ?

En 2019, l'UNICEF informe qu'un tiers des enfants à travers le monde vit dans des foyers touchés par la pauvreté multidimensionnelle. Si la grande pauvreté recule globalement, elle reste très forte dans certaines régions du monde et en Afrique particulièrement, où 42 % de la population continuent de vivre en dessous du seuil de pauvreté. Et en France la pauvreté augmente en 2019.

Concernant l'éducation, l'APD internationale, Aide publique au développement, a baissé. En France, les manques ou insuffisances de scolarisation touchent particulièrement les enfants en situation de handicap, les migrants et les plus pauvres issus de zones défavorisées.

Concernant la santé, si les avancées technologiques ont permis de considérables progrès, la malnutrition fait toujours des ravages : dénutrition, faim insoupçonnée (causée par des carences en nutriments essentiels), surpoids.

Un cadre de vie sécurisé ? Nous savons que près d'un quart des enfants du monde vit dans des zones exposées à des risques d'inondation extrêmes. Combien d'enfants déracinés par des conflits sont exposés à des risques de violences de toute nature ? Et en France, combien sont aussi confrontés à la violence, à l'école, chez eux, en ligne ?

En cas de conflit, les enfants sont protégés ? 420 millions d'enfants à travers le monde vivent dans des zones touchées par des conflits. Même si les destructions d'écoles, d'hôpitaux sont officiellement déclarées crimes de guerre, sont-ils pour autant préservés des bombes et autres violences ? Comme en Syrie, en Irak, au Yémen où les puissances occidentales, dont la France, ont armé les belligérants.

Ce trentième anniversaire peut au moins permettre de faire un bilan d'étapes. Des constats de progrès indéniables que la CIDE a permis aux alertes et dénonciations d'irrespect des droits des enfants, il y a encore à faire, tous ensemble, pour que tout enfant puisse grandir et s'épanouir « dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité, de solidarité ». ✪

Anne-Marie Brenner
coprésidente du comité Pax Rhona
du Mouvement de la Paix

SÉNAT
La commission des lois du Sénat rejette la proposition de loi du groupe communiste visant à créer des délégations parlementaires aux droits des enfants.

Un petit plus pour information

Parus il y a quelques années mais toujours d'une grande actualité : *La Maladroite*, d'Alexandre Seurat, édité à la Brune de Rouergue. Le livre a été adapté pour la télévision. Diffusé mardi 19 sur France 3, on peut le revoir en replay.

D'une grande simplicité, dans un style très pur, le récit nous entraîne dans un tourbillon de regards, de mots simples, hélas vite devenus stériles et inopérants pour extraire Diana d'une famille qui la détruit inexorablement. Un tragique contemporain qui, s'il laisse aux intervenants professionnels et bienveillants, la liberté de parler et d'alerter, ne leur permet pas de sauver cette enfant, elle-même impuissante à les aider. Un récit nécessaire, terrible, qui éclaire et peut inspirer les instances en charge du respect des droits des enfants. …Et puis : *Le garçon qui volait des avions, Les trois sœurs et le dictateur, La révolte d'Eva,* trois bijoux d'Élise Fontenaille, édités au Rouergue, abordent des situations vraies d'enfants en souffrance.

Solidarité avec le peuple iranien

Des manifestations populaires dans de très nombreuses villes ont mobilisé des milliers de personnes dénonçant la décision gouvernementale de supprimer les subventions sur les prix de l'essence. Le guide suprême, Ali Khamenei, a mis tout son poids afin que cette disposition soit entérinée coûte que coûte.

Ce nouveau soulèvement s'inscrit dans la continuité de ceux qui ont affecté le pays en 2009 et 2018, conjuguant des causes internes et externes relatives aux conséquences des sanctions américaines à la suite du retrait de Washington sur l'accord nucléaire.

Depuis de longues années, les politiques néolibérales et d'austérité ont accru les difficultés structurelles de l'Iran. Chômage, perte de pouvoir d'achat, privatisations, clientélisme, corruption, captation de la rente au profit des élites du régime ont creusé les inégalités. Les assises du pouvoir théocratique se sont érodées alors que les idéaux de la République Islamique et le puritanisme de façade sont remis en cause. Une véritable dissonance existe désormais entre le régime et la société aggravée par le sentiment de blocage du système et la contestation de la politique milicienne conduite en Irak et en Syrie. Un climat de désespoir, qui emprunte les voies de la colère et de la violence, s'exprime à nouveau au grand jour.

Les sanctions américaines aggravent considérablement la situation car Washington entend réduire à néant les exportations de pétrole iranien. Si un système de contrebande s'est mis en place avec les pays voisins comme le Pakistan, l'Irak, la Syrie et la Turquie, les ventes vers la Chine et l'Inde se sont réduites drastiquement. Les conséquences ne se sont pas faites attendre avec une reprise de l'inflation, un recul du PIB de 9 % et un effondrement de la monnaie par rapport au dollar. Cela provoque des pénuries de nourriture et de médicaments exacerbant les difficultés de vie des populations, d'autant que le gouvernement éprouve les plus grandes difficultés à mettre en œuvre des stratégies de contournement.

Ce régime de sanctions renforce la corruption, la contrebande, les fortunes illégales et le désordre social conformément aux vœux de D. Trump qui tente d'asphyxier l'Etat dans l'espoir de le renverser. A ce jour cette politique n'a donné aucun résultat suscitant des remises en cause graduelles de l'accord sur le nucléaire par Téhéran. En aucune manière, la politique de sanctions ne fera fléchir le régime dans la mesure où celui-ci peut encore s'appuyer sur une base sociale, un appareil de sécurité solide et une mobilisation des forces les plus conservatrices. Dans ce contexte, on assiste à un effacement de l'opposition politique et à un durcissement de la répression des mouvements sociaux. Après les manifestations de ce week-end, les forces anti-émeutes se sont déployées dans tout le pays, occasionnant la mort de deux personnes et plus d'un millier d'arrestations. Internet, les réseaux sociaux et la téléphonie mobile demeurent encore partiellement bloqués.

> ***"Les politiques néolibérales et d'austérité ont accru les difficultés structurelles de l'Iran."***

Si ce mouvement présente évidemment des spécificités qui distinguent le monde persan des régimes arabes voisins, des points communs et des effets de mimétisme apparaissent presque comme des évidences. Que ce soit en Iran, en Irak ou au Liban les peuples rejettent tout à la fois ces politiques économiques insoutenables, la corruption généralisée et la confiscation du pouvoir par des cliques autoritaires. Les institutions, le "système", les dirigeants sont frappés d'illégitimité. A cette défiance globale s'opposent les revendications de dignité, de liberté et de paix. De manière convergente ces sociétés écrivent une histoire nouvelle. Nul ne peut présager de leurs débouchés, conservateurs ou progressistes, mais des processus longs, irréversibles de transition se mettent en place à l'image de l'exemple algérien.

Le Parti communiste français est indéfectiblement solidaire des luttes courageuses et exemplaires que conduisent les peuples du Moyen-Orient. ✪

Pascal Torre
responsable-adjoint du secteur international du PCF
en charge du Maghreb et du Moyen-Orient

Les revendications du MJCF face à la précarité étudiante

Après la vague d'indignation provoquée par la tentative de suicide d'un étudiant lyonnais, la question de la précarité étudiante est apparue sur le devant de la scène.

La précarité étudiante n'est pas quelque chose de nouveau

Depuis les années 80, la population estudiantine ne cesse de croître. Pour autant, les investissements dans l'enseignement supérieur et pour les étudiants ne suivent pas et ne sont pas à la hauteur. La précarité étudiante est de plus en plus forte, obligeant un grand nombre d'étudiants à se salarier en dépit de leurs études. La démocratisation de l'enseignement est une bonne chose, mais ouvrir les portes de l'enseignement supérieur ne suffit pas, il faut également investir dedans pour permettre à tout le monde d'étudier dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui, un étudiant sur quatre vit avec moins de 500€ par mois. 14 % des étudiants disent ne pas pouvoir se restaurer au CROUS (ticket à 3€30). Un étudiant sur deux est obligé de se salarier à côté de ses études. Le salariat étudiant est la première cause d'échec à l'université. L'inaction des gouvernements successifs n'a fait que creuser encore plus cette précarité. Depuis son arrivée au pouvoir, Macron n'a rien fait pour lutter contre la précarité étudiante, bien au contraire. L'une de ses premières mesures a été la diminution de 5€ des APL, alors même que le logement est le premier poste de dépenses chez les étudiants. Aujourd'hui, seuls 11 % des étudiants ont accès à un logement CROUS. Parmi ces logements, nombreux sont vétustes et méritent une rénovation complète.

Il y a plus de 2,7 millions d'étudiants dans notre pays et Macron ne s'en préoccupe pas. Il est temps que le gouvernement mette en place des politiques ambitieuses pour que les jeunes et les étudiants puissent sortir de la précarité.

Face à la précarité étudiante, le gouvernement regarde ailleurs

Depuis la semaine dernière, les vidéos de la barrière détériorée devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la conférence de Hollande perturbée tournent en boucle dans les médias. Alors que sont abordés les problèmes sociaux, qui touchent une majorité d'étudiants, les caméras sont braquées sur un acte minoritaire fait par une poignée d'individus, initiative peut-être regrettable mais n'ayant rien de dramatique.

De nombreux rassemblements ont eu lieu partout en France pour exiger une réponse politique de la part du gouvernement. Sa seule réponse a été de dénoncer des actes isolés. Les médias ont suivi. Et d'un problème qui touche une écrasante majorité d'étudiants, on en est venu à débattre de la liberté d'expression sur les universités. Pourtant, la question de la liberté d'expression est loin d'être le principal problème que rencontrent les étudiants.

Les revendications du MJCF pour sortir de la précarité étudiante.

Pour sortir de la précarité étudiante, le MJCF revendique un revenu étudiant issu d'une branche de la Sécurité sociale dédiée qui soit financé sur les cotisations sociales. Ce revenu étudiant doit être fixé au-dessus du seuil de pauvreté pour permettre à tous les étudiants de pouvoir vivre dignement pour étudier dans de bonnes conditions. Ce revenu est la seule solution pour permettre de sortir l'ensemble des étudiants du salariat.

Les étudiants ont aujourd'hui de plus en plus de mal à se loger. Dans les grandes villes les logements étudiants à tarification sociale se font rares. C'est particulièrement vrai pour la capitale qui compte pas loin de 650 000 étudiants pour seulement 6 500 logements CROUS. Le faible nombre de logements à tarification sociale, le prix exorbitant des logements dans le privé obligent les étudiants à se loger dans des logements vétustes loin de leur lieu d'études. Le MJCF revendique ainsi la création de logements à tarification sociale pour les étudiants, ainsi que la nationalisation de l'ensemble des logements étudiants aujourd'hui gérés par le privé. ✪

Léon Deffontaines
secrétaire général du MJCF

Programme saison 2019/20

L'Université permanente vous propose 4 cycles de conférences.

L'Université permanente est d'abord un lieu d'éducation populaire qui s'adresse à tous les curieux qui entendent approfondir leurs connaissance. Loin de toute pensée unique, banale ou simpliste, elle propose de découvrir de manière exigeante et accessible une pensée vivante dialoguant notamment avec une tradition dont Marx est l'une des références centrales, s'appuyant sur le nouvel essor des recherches qui l'entourent.

Chaque mardi soir, à 19 h, des intervenants choisis parmi les meilleurs spécialistes vous offriront un regard sur l'un des quatre champs de connaissance ou de création au programme de l'année. Les séances auront lieu à l'Espace Niemeyer, Place du Colonel Fabien, 6 avenue Mathurin Moreau (métro : arrêt Colonel Fabien)

Parce que nous souhaitons que le maximum d'entre vous puisse accéder à ces moments d'échanges et d'apprentissage, nous avons fait le choix de diffuser leur contenu sur différents médias sociaux ainsi que sur ce site dans les articles correspondants.

COMMUNISTES
2, place du Colonel-Fabien - Paris 19e - **COMITÉ DE RÉDACTION :** Igor Zamichiei (directeur), Gérald Briant, Léon Deffontaines, Yann Henzel, Méline Le Gourriérec, Delphine Miquel, Laurence Patrice, Yann Le Pollotec, Julien Zoughebi.
RÉDACTION : Gérard Streiff (Tél. : 01 40 40 11 06) Mèl : **communistes@pcf.fr** **RELECTURE :** Jacqueline Lamothe
MISE EN PAGES ET MISE EN LIGNE : Zouhair@NAKARA.info (Tél. : 06 07 99 90 81) Publication du PCF sous Creative Commons BY-NC-SA